Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 64 (1969)
Heft: 1-de: Gedenkschrift für Dr. Dr. h. c. Ernst Laur

Artikel: Hommage à Ernest Laur
Autor: Von der Mühll, Robert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174112

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Hommage à Ernest Laur

par H. Robert Von der Mühll

Aux temps de mes études, dans ma turne – c'est ainsi que l'on nomme, pour ceux qui l'ignoreraient, la chambre d'un étudiant – j'avais une sorte de livre d'or dans lequel je demandais à mes camarades d'inscrire leur nom ou de faire un croqueton.

Et je retrouve aujourd'hui, cinquante ans plus tard, jour après jour, à la date du 9 décembre 1918 – car j'écris en ce même jour de l'an de disgrâce de 1968 – je retrouve la première signature que je possède, et en lettres gothiques, de celui qui devait devenir et rester un ami, à travers les années: Ernst Laur, jur.

Dans les circonstances confuses de la période après la première guerre mondiale seuls les individus équilibrés ont réussi à garder les idées claires. Ernest Laur était de ceux-ci. Issu d'une famille dont le père s'était attaché à l'organisation de la paysannerie suisse, et la mère, grâce à ses qualités de bonté et de fermeté, avait le don de conquérir quiconque l'approchait, ce fils nous avait immédiatement frappés par des capacités intellectuelles et une valeur morale peu communes.

Ainsi suffisait-il que, lors des débats souvent orageux parmi les étudiants, il intervînt par des propos pondérés, mais dans lesquels la passion se traduisait par des notions nettes et surtout par des images marquantes, pour que dans les assemblées se manifestassent des résolutions raisonnables, probantes, sensées.

Aux études de droit qu'il avait accomplies dans les universités de Zurich et de Berne, avaient succédé des stages à Genève, et surtout à Lausanne dans l'Etude du grand avocat Pellis, maître aux idées claires, nourries aux sources de la pensée classique des grands légistes français. C'est là que Laur prétendait avoir acquis cette concision du discours qui se trouve à l'opposé des exposés de certains de ses compatriotes affectionnant les développements et les longueurs qui passent pour de la profondeur; au lieu de lasser ou d'assoupir son auditoire par d'interminables explications, il savait le réveiller, le stimuler, le convaincre par des propos serrés et par des appels vibrants.

Un jour, à Olten, lorsque les dissensions entre les deux ligues du Naturschutz et du Heimatschutz avaient accumulé les conflits empêchant une collaboration fructueuse, il avait réussi, dans une intervention, secouant les consciences et sollicitant le sens des responsabilités, à ouvrir définitivement la voie à la réconciliation, désormais acquise.

S'il savait obéir à une orientation sûre, maintenant les principes rigoureux auxquels il ne dérogeait jamais, il n'avait rien d'un partisan ou d'un sectaire, car il était mû par une loyauté faite de fermeté, de bonté et de courtoisie. On ne l'aura jamais vu tenter de terrasser un adversaire par une argumentation insolente ou par des moyens juridiques qu'il aurait pourtant su utiliser, car ce n'était pas là sa recherche, mais il s'engageait dans les joutes en voulant non pas démontrer la supériorité de ses armes, mais justifier la valeur de la cause pour laquelle il entrait en lice.

Lors d'une grande réunion à Lenzbourg, lorsque certains architectes de tendance moderne harcelaient le Heimatschutz en l'accusant de défendre une architecture périmée, on vit Laur se dresser avec fierté, déclarant que les œuvres remarquables du patrimoine d'autrefois méritaient autant de respect que celui qu'il était prêt à accorder aux créations des architectes actuels pourvu qu'il découvrît dans celles-ci des qualités équivalentes. Et de s'écrier: «Messieurs, cent ans d'enseignement polytechnique vous engagent!»

14. Juni 1960. Fröhliche Raclette en pleine air beim See von Derborence anlässlich der schweizerischen Delegiertenversammlung der Trachtenleute im Wallis. Links aussen: Frau Bundesrat Beatrix von Steiger und Frau Dr. Hermine Fuchs-Meidinger, Vizepräsidentin der Schweizerischen Trachtenvereinigung. – Auch der Schutz des idyllischen Bergsees mit seinem berühmten Urwald ist ein Werk des Talerverkaufs für Heimat- und Naturschutz.

En de brefs raccourcis, toujours animés d'un esprit lucide, il parvenait à apporter la lumière dans la pénombre des notions confuses.

C'est dans cette mentalité de respect et de convenance que, lorsqu'un jour quelqu'un déplorait devant lui l'envahissement d'une terrasse par la mauvaise herbe, il déclara en souriant: «Il n'y a pas de mauvaises herbes, il n'y a que les herbes de la création. A nous de les distinguer.» N'avait-il pas été dit, avant lui dans une infinie sagesse, qu'il fallait séparer le bon grain de l'ivraie?

Au moment où je fus appelé à la présidence de la section vaudoise du Heimatschutz (Société d'Art public) les liens avec le comité central se trouvaient être quelque peu relachés et il fallut les renouer. Quelle ne fut pas ma surprise, alors que j'offrais de venir à Zurich présenter mes «lettres de créance», d'apprendre que Laur, tablant sur notre vieille amitié, tenait à venir lui-même à Lausanne, pour retrouver dans cette ambiance, qui lui était chère, la bonne entente qui n'avait jamais cessé de régner entre nous et qui continua à régner, dans un esprit toujours plus amical, jusqu'au jour où il fallut qu'il s'en allât à jamais.

Rien ne témoigne mieux de l'élévation spirituelle dont est animé un être que les signes par lesquelles ils parvient à concrétiser son idéal.

L'idée de la sauvegarde des valeurs traditionnelles du pays (monuments, sites et costumes) a été marquée, grâce à l'invention de Laur, par l'ECU D'OR, car c'est ainsi que, pareillement, la pièce d'or symbolise la valeur suprême frappée par l'autorité souveraine.

L'idée de la solidarité internationale visant aux mêmes buts, dans le domaine élargi de l'Europe, a été marquée par le terme désignatif de EUROPA NOSTRA, imaginé par Laur et adopté par tous les pays afin d'illustrer les efforts conjugués.

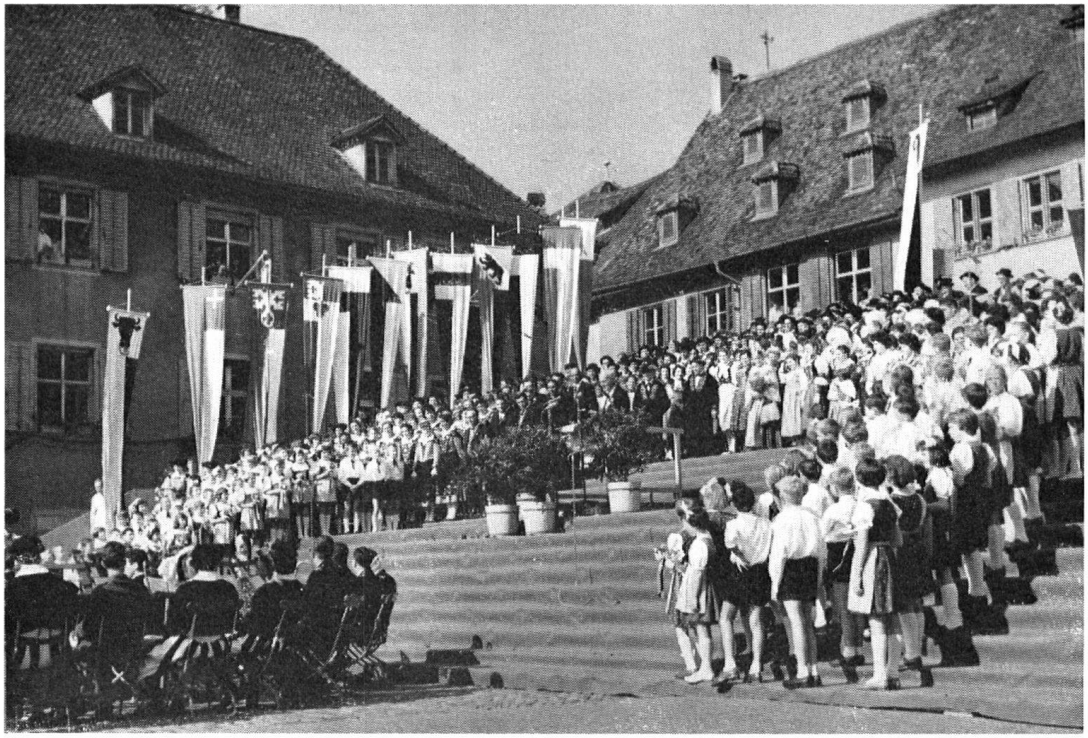

24. September 1961. Abschied von der aktiven Leitung der Trachtenleute am Eidg. Trachtenfest in Basel. Dr. Laur, am Vortag von den Delegierten zum Ehrenobmann der Schweizerischen Trachtenvereinigung ernannt, spricht an der Feier auf dem Münsterplatz. – Unten: Die Redner am Festakt: Bundesrat Dr. H. P. Tschudi, Regierungspräsident A. Zschokke und Dr. E. Laur.

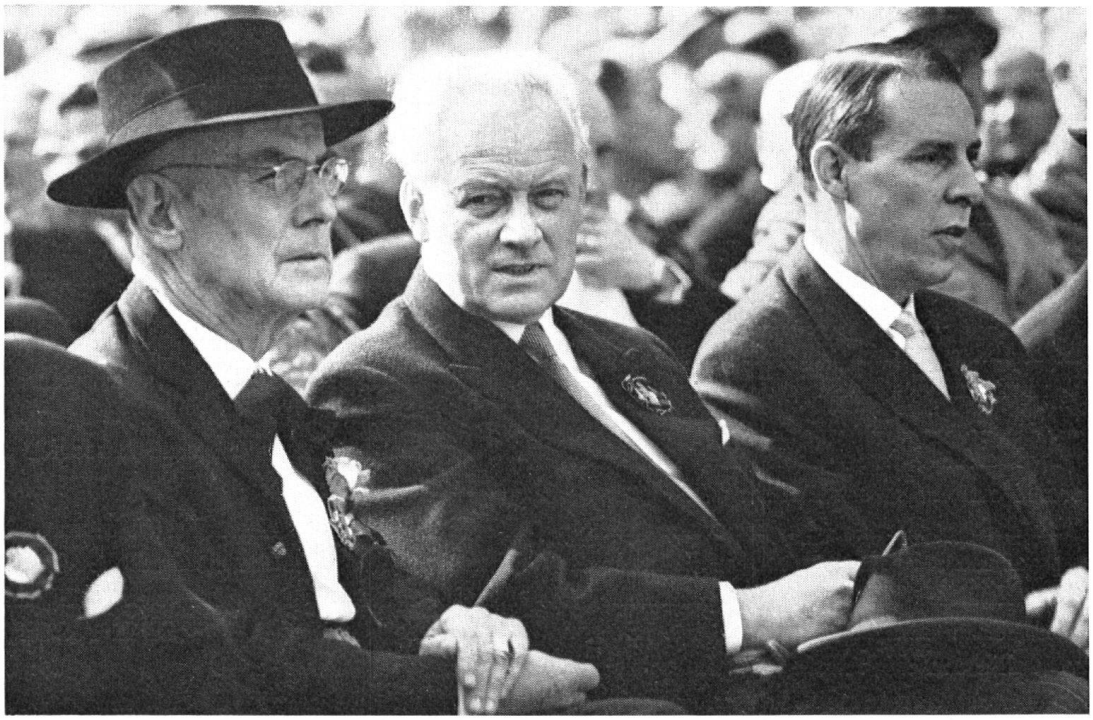

A ce niveau des facultés humaines je ne pense pas qu'il soit exagéré de parler de génie; mais à qui ce terme, parce qu'il est prononcé à titre posthume, pourrait paraître excessif, je rappellerais que nous avions déjà de son vivant défini, par l'expression d'*ère Laur,* le temps que, grâce à ses dons exceptionnels, nous sentions signalé par des événements remarquables qui ne seront pas oubliés de si tôt.

25 ans de présidence d'Ernest Laur à la tête de la Fédération nationale des costumes suisses

Allocution de Henri Naef à l'assemblée des délégués de Zoug le 8 septembre 1956

Oui, mon cher Président, c'est à vous maintenant que je m'adresse. Si nous n'étions pas sur une estrade, je vous tutoierais, mais je n'oublie pas le rang que vous occupez, par vos mérites autant que par votre fonction. Depuis vingt-cinq ans vous êtes notre chef; une telle fidélité ne saurait s'oublier.

Aux yeux des jeunes générations, vous êtes l'image même de la Fédération, au point qu'aucun de nous n'oserait envisager sans vous l'avenir. Je suis votre aîné; cependant je n'ai pas eu l'honneur de voter pour vous lorsque vous avez accepté de reprendre en mains le faisceau formé par notre présidente d'honneur, feu Madame Widmer-Curtat, votre éminente devancière.

Pourtant, je n'étais pas loin de vous. Vous souvient-il de notre première rencontre? C'était à Bulle, en 1928, où l'Association gruérienne venait de se fonder. Vous étiez encore secrétaire général et, avec votre enthousiasme, vous nous invitiez à entrer immédiatement dans la Fédération. – «Il nous faut commencer par vivre», vous ai-je répondu, tant nos premiers pas étaient incertains.

En 1931 cependant, notre contingent fribourgeois défilait sur les quais de Genève, mais ce jour-là, je m'occupais davantage de mon troupeau que de vous-même. Du moins, étions-nous déjà solidaires par les liens de l'idéalisme helvétique. Depuis lors, nous avons suivi même route, et nous ne nous sommes plus quittés. Cette tranche de vie ne représente pas moins de 28 années, et il nous semble, n'est-ce-pas, qu'elles ont duré, comme la rose, «l'espace d'un matin».

Vous m'excuserez d'avoir évoqué ces souvenirs. Ils me permettent de dire publiquement le prix d'une expérience assez longue et assez rare pour que l'on en marque les résultats. Je me garderai de dérouler une fois de plus la frise brillante de nos fêtes, bien qu'à vrai dire vous en étiez l'artiste principal. Nous avons de plus pressantes obligations. Nous voulons entrevoir le but lointain vers lequel tous ensemble nous marchons. Ne prenez donc pas pour de vains compliments ce que nous avons à vous dire en ce jour: il s'agit pour nous du sort de la Fédération nationale elle-même.

Vous auriez pu accomplir au barreau, dans la magistrature ou la politique, une carrière remarquable. Pourtant, sous l'influence certaine de vos parents et d'autres inspirateurs, vous avez obéi à une étrange vocation que vous proposait le pays par des moyens inattendus.

Au lieu de faire chorus avec les naïfs qui s'imaginent que la Suisse pacifique a le droit de donner des leçons au monde entier, vous avez pensé que la Nation ferait bien d'apprendre à vivre dans un temps où l'illusion et le progrès se mélangent dangereusement, et que le plus pressant était de voir clair en elle-même. Mais comment? Vous avez réfléchi, et il vous a semblé que des choses